

## Observation n°49

Déposé le 13 Juillet 2022

Par HUBERT Guy

Soutenu par le Parc naturel régional des Grands Causses, le département et la région, les principaux propriétaires de ce parc, s'il est autorisé, seront la commune, la communauté de communes, une coopérative citoyenne de Millau, la coopérative national Enercoop, l'Agence régionale de l'énergie et du climat, etc.

Ce projet éolien, démarré en 2016, est le premier en France à être entièrement co-développé à part égale avec une commune (Verrières, Aveyron).

Il est important que ce projet se concrétise pour la nouvelle ressource énergétique, mais aussi pour démontrer que l'on peut rendre ces projets acceptables par le plus grand nombre pour peu d'y associer réellement les territoires concernés.

Guy Hubert

Retraite

Ancien pdg de la scop deltacad

Ingénieur modélisation geosciences et énergies renouvelables

---

---